



Protocole de rédaction

Documents à inclure lors de la soumission d'un manuscrit

Pour tout manuscrit, les auteur·e·s sont prié·e·s de fournir les éléments suivants en respectant la dénomination suggérée.

L'article : « Nom de famille_article »

Ce document doit inclure :

- le **titre** de l'article (maximum 60 caractères, espaces comprises) et son **sous-titre** (caractères illimités);
- un **résumé** de l'article **en français** et un **en anglais** (maximum 500 caractères chacun, espaces comprises);
- une **liste de cinq ou six mots clés** décrivant les principaux domaines et enjeux de l'article;
- le **texte** en tant que tel;
- la **bibliographie**.

Une page titre : « Nom de famille_titre »

Inclure le **titre** et le **sous-titre**, les **nom et prénom** de l'auteur·e ainsi que ses **affiliations institutionnelles** et ses **coordonnées** (courriel, téléphone, ou toute autre directive pour le ou la joindre).

Une notice biobibliographique : « Nom de famille_bio »

Ce document doit contenir une **courte notice biobibliographique** (de 75 à 100 mots) ainsi qu'une liste de **cinq ou six mots clés** décrivant les intérêts de recherche de l'auteur·e. Il est possible, lorsque pertinent, d'inclure un **URL vers un site web** (page personnelle, institutionnelle ou professionnelle, site d'artiste, etc.). Dans le cas d'un « Contrepoint », fournir aussi une **notice biographique pour l'artiste** ou les artistes dont l'œuvre est présentée.

Les figures, images, documents vidéo ou audio (.zip) : « Nom de famille_figure_[numéro] »

Images : 1200 pixels de largeur ou plus, et jusqu'à 3000 pixels de largeur, enregistré pour le web (max 5 Mo). Formats autorisés : jpg, gif et png.

Audio : max 1 Go. Formats autorisés : mp3, mp4, ogg, wav et flac.

Vidéo : max 1 Go. Formats autorisés : mp4, mov, flv, webm et avi.

Les crédits d'images : « Nom de famille_credits »

Ce document doit inclure, pour chacun des contenus médiatiques soumis, les informations signalétiques et matérielles, ainsi que tout autre crédit ou mention applicables.



Ces informations sont réunies d'après l'ordre d'affichage suivant :

- Ligne 1 : Prénom et Nom de l'auteur·e, *Titre de l'œuvre ou du document d'archive en italique* (année de publication entre parenthèses);
- Ligne 2 : Type de document (livre, dessin, peinture, vidéo, photo, etc.) et, si applicable, appartenance à un ensemble plus vaste;
- Ligne 3 : Informations matérielles | dimensions d'origine en cm ou en minutes et secondes;
- Ligne 4 : Nom de la personne qui a numérisé l'œuvre ou le document, si applicable | dimensions du document numérisé en pixels;
- Ligne 5 : Nom de la personne ou de l'institution à qui appartient l'œuvre ou le document;
- Ligne 6 : Mention « Avec l'aimable permission de » et Nom de l'ayant droit autorisant la reproduction numérique de l'œuvre ou du document, si applicable.

Pour ce travail, nous prions les auteur·e·s et responsables de dossier de s'inspirer des numéros passés de *Captures*.

Quelques consignes de rédaction

- + Tous les textes doivent être remis en format .doc ou .docx.
- + L'ensemble doit être en Times New Roman, taille 12, à simple interligne, avec alignement justifié. Les notes en bas de page doivent être de taille 10.
- + Le document doit avoir des marges de 2 cm en haut et en bas, et de 4,5 cm à gauche et à droite.
- + Les titres d'œuvres doivent être en italique, de même que les termes de langue étrangère (sauf les citations, voir plus bas).

Ponctuation

- + Il n'y a pas d'espace avant le point d'exclamation, le point d'interrogation et le point-virgule.
- + Il faut recourir aux guillemets français (« »); le recours aux guillemets anglais (" ") ne s'applique que dans le cas de la mise entre guillemets au sein d'une citation déjà entre guillemets français.
- + Il faut utiliser les tirets cadratins (—) et non les traits d'union (-) pour mettre une partie d'une phrase en retrait. Il y a une espace avant et après les tirets.

Abréviations et acronymes

- + Les abréviations doivent être limitées, le plus possible, aux notes infrapaginales. L'emploi d'abréviations pour les maisons d'édition est proscrit.



+ Quelques abréviations à utiliser (dans la bibliographie et les notes de bas de page seulement) :

- chapitre : chap.
- numéro : n°
- page : p. / pages : p. (et non pp.)
- non paginé : n. p.
- sans lieu : s. l.
- sans date : s. d.
- vers ou verset : v.
- volume : vol.

+ Les acronymes ne portent pas d'accent et doivent être précédés ou suivis de la raison sociale de l'organisme lors de la première occurrence (ex. : AIEQ (Association internationale des études québécoises)).

Nombres

- + Les nombres inférieurs à cent doivent être écrits en toutes lettres, sauf s'il s'agit de dates ou d'unités de mesure.
- + Les décennies doivent être écrites en chiffres, au complet et sans apostrophe (ex. : les années 80).
- + Les siècles doivent être écrits en chiffres romains, avec le « e » en exposant (ex. : au XX^e siècle).

Notes en bas de page

- + Les notes en bas de page sont réservées uniquement aux commentaires (sauf pour un exergue, voir ci-dessous).
- + Les appels de note figurent en exposant et suivent immédiatement le mot ou le passage auxquels ils se rapportent, avant la fermeture des guillemets et avant toute ponctuation, y compris celle à l'intérieur de la citation.

Citations

- + Tout exergue est écrit en caractères romains, aligné à droite de la page, entre le titre de l'article et le début du texte. Le prénom et le nom de l'auteur·e doivent être inscrits directement sous l'exergue. La référence bibliographique complète, page incluse, se retrouve en note infrapaginale (l'appel est mis après le nom de l'auteur·e).
- + Les citations de trois lignes et moins doivent être encadrées de guillemets français (« »). Les citations de plus de trois lignes doivent être séparées du corps du texte et isolées en paragraphe par un retrait de 1 cm à gauche, sans guillemets.
- + Les citations en langue étrangère sont toujours reproduites en caractères romains. Elles sont accompagnées d'une traduction en note infrapaginale avec le nom de la personne ayant effectué la traduction ou la mention [je traduis] ou [nous traduisons] (sauf pour les citations en anglais, qui ne nécessitent pas d'être traduites).



+ Dans une citation en vers, on sépare les vers par une barre oblique (/), avec une espace avant et après la barre. Si la citation comprend trois vers consécutifs ou plus, il faut la séparer du corps du texte et l'isoler en paragraphe par un retrait à gauche de 1 cm. Dans ce cas, la disposition initiale des vers sera conservée (sans barre oblique ni guillemets).

+ Placer entre crochets droits [] toute modification à une citation (ajout d'une information, modification d'un temps de verbe, etc.). Les coupures dans une citation (court ou long passage) doivent être indiquées par les points de suspension mis entre crochets droits [...].

+ Reproduire les fautes comprises dans le texte d'origine et les signaler par la mention [*sic*] en italique, entre crochets droits.

+ Reproduire les changements de forme de caractères (gras, italique, soulignement) que comporte une citation.

+ Toute mise en relief (par l'italique) d'un mot ou d'un passage de citation doit être signalée dans la note infrapaginale par la formule [je souligne] ou [nous soulignons] entre crochets droits. Lorsque ces mises en relief sont présentes dans le texte original, elles doivent être reproduites telles quelles sans qu'on les signale.

Renvois bibliographiques

Toute citation doit être accompagnée de sa référence placée dans le texte, entre parenthèses, juste après le guillemet fermant, selon le modèle « auteur, date: page.s » :

Dans le cas d'un-e auteur-e unique :

Dans la saga *Twilight*, on lit : « Edward's only human, Bella. He's going to react like any other boy. » (Meyer, 2007: 136) On pourra s'interroger sur le sens d'une telle assertion.

Dans le cas d'un ouvrage ayant plus de deux auteur-e-s, seul le nom du premier ou de la première suffit à désigner la bonne référence :

(Meyer, 2007: 136)

Lorsque plusieurs publications du ou de la même auteur-e parues la même année sont en bibliographie, il convient de leur accoler des lettres signalétiques permettant de les distinguer :

Stephenie Meyer écrit « Edward's only human, Bella » (2007b: 136); on n'en pense pas moins.

Dans le cas de plusieurs références consécutives au même ouvrage, ou lorsque la référence est clairement explicite dans le texte, il est possible de ne mettre que la page entre parenthèses :

« Edward's only human, Bella. », comme le dit si bien Stephenie Meyer dans *New Moon* (136).

Dans le cas d'un site Web, n'inscrire que l'auteur-e et l'année entre parenthèses :

(Meyer, 2007).

Lorsqu'un ou plusieurs de ces renseignements sont manquants, il faut les remplacer par : s. a. pour « sans auteur-e », s. d. pour « sans date » et n. p. pour « non paginé ».



La bibliographie (ou médiagraphie)

- + La bibliographie doit contenir toutes les références mentionnées dans l'article et se limiter à celles-ci.
- + Les informations doivent être précises, justes et complètes (année de publication originale, nom du ou de la traducteur·trice, etc.).
- + Les entrées doivent préciser le nombre total de pages des ouvrages ou les pages correspondant aux chapitres ou articles cités.

La bibliographie se présente selon les modèles suivants :

Référence de livre ou essai, auteur·e unique :

Meyer, Stephenie. 2007. *Eclipse*. New York : Little, Brown and Company, 640 p.

Foucault, Michel. 1966. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, « Tel », 400 p.

Référence de livre ou essai, auteur·e-s multiples :

Gervais, Bertrand et Jean-François Chassay. 2002. *Les lieux de l'imaginaire*. Montréal : Liber, 308 p.

Horvilleur, Gilles, Philippe Carcassonne, Michel Chion et Jacques Fieschi (dir.). 1988. *Dictionnaire des personnages de cinéma*. Paris : Bordas, 140 p.

Auteur·e inconnu·e :

ANONYME. 1992. « Le spectre de l'expressionnisme », *Télérama*, n° 2202 « Cinéma. Le réveil des spectres d'avant-guerre », 25 mars, p. 22.

Chapitre de livre édité ou dirigé :

Dominguez Leiva, Antonio. 2009. « Postface. Les paradoxes du cinéma culte, entre hétérotopie et subversion », dans Danielle Aubry et Gilles Visy (dir.), *Les Œuvres cultes. Entre la transgression et la transtextualité*. Paris : Publibook, p. 199-202.

Foucault, Michel. 1994 [1975]. « Pouvoir et corps », dans *Dits et écrits (1954-1988)*, sous la dir. de Daniel Lefebvre et François Ewald. Paris : Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », t. III, p. 754-760.

Article de revue ou de périodique :

Astle, Richard. 1979. « Dracula as a Totemic Monster. Lacan, Freud, Œdipus and History », *SubStance*, vol. 8, n° 4, p. 98-113.

Duve (de), Thierry. 1978. « Time Exposure and Snapshot. The Photograph as Paradox », *October*, vol. 5, été, p. 113-125.

*Article en ligne :*

Picard, Martin. 2006. « Machinima. Video Game As An Art Form? », *Loading. Journal of the Canadian Game Studies Association*, Canadian Games Study Association, vol. 1, n° 1, consulté le 1^{er} mars 2016. En ligne. <http://journals.sfu.ca/loading/index.php/loading/article/viewFile/17/20>

Article sur Wikipédia :

ANONYME. 2016. « Alison Knowles », *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, consulté le 21 mai 2016. En ligne. https://en.wikipedia.org/wiki/Alison_Knowles

Noms composés :

Cormenin (de), Louis. 1989 [1852]. « À propos de Égypte, Nubie, Palestine et Syrie, de Maxime Du Camp », dans André Rouillé (dir.), *La photographie en France*. Paris : Macula, p. 124.

Triggs, Stanley G. 2000. «Notman, William», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12. Toronto : University of Toronto; Québec : Université Laval.

Traduction :

Borges, Jorge Luis. 1982 [1960]. *L'auteur et autres textes*, traduit par Roger Cailliois. Paris : Gallimard, 231 p.

Réédition :

King, Stephen. 2016 [1989]. *The Dark Half*. New York : Scribner, édition Kindle [ebook], 484 p.

Baudelaire, Charles. 1975 [1857 pour la 1^{re} éd.; 1861 pour la 2^e]. *Les Fleurs du Mal*, dans *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, p. 1-134.

Référence de livre publié par plusieurs maisons d'éditions :

Groom, Amelia (dir.). 2013. *Time*. Londres : Whitechapel Gallery; Cambridge (MA) : MIT Press, « Documents of Contemporary Art », 237 p.

Site internet :

Druhle, Louis. 2012. *Atlas critique d'internet*, consulté le 7 août 2019. En ligne. <http://internet-atlas.net>

Page web :

ANONYME. 2012. « 1000 words about images », *Google Webmaster Central Blog*. 25 avril, consulté le 2 mars 2018. En ligne. <https://webmasters.googleblog.com/2012/04/1000-words-about-images.html>

*Ebook :*

King, Stephen. 2006. *Lisey's Story*. New York : Scribner, édition Kindle [ebook], 488 p.

Epub :

Houellebecq, Michel. 2016 [2010]. *La carte et le territoire*, présentation par Agathe Novak-Lechevalier. Paris : Flammarion [Epub].

Réseau social :

ANONYME. 2008-. « /r/Food », *Reddit*, consulté le 1^{er} novembre 2016. En ligne. <https://www.reddit.com/r/food/>

Thèse de doctorat :

Sepulchre, Sarah. 2007. « Le Héros multiple dans les fictions télévisuelles à épisodes. Complexification du système des personnages et dilution des caractérisations ». Thèse de doctorat aux Facultés des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication, Université catholique de Louvain, 364 f.

Catalogue d'exposition (exemple issu d'un article rédigé en anglais) :

Bratishenko, Lev et Mirko Zardini (dir.). 2016. *Le temps presse. Une contre-histoire environnementale du Canada moderne*, catalogue de l'exposition organisée et présentée au CCA du 16 novembre 2016 au 9 avril 2017. Montréal : CCA; Heijningen (Pays-Bas) : Jap Sam Books, 364 p.

Entretien publié :

Nectoux, Jean-Michel. 2008. « Un projet de ballet », entretien avec Henri Dutilleux, dans Henri Dutilleux, *Tout un monde lointain et Trois strophes sur le nom de Sacher*, et André Caplet, *Épiphanie*, CD. Paris : Éon, 2 min 15 s.

Entretien non publié (entretien en personne, conversation par courriel, etc.) :

Roubaud, Jacques. 2013. Entretien non publié, propos recueillis par Mathilde Labbé.

Film :

Jonze, Spike. 2002. *Adaptation*. États-Unis : Columbia Pictures, DVD, 114 min.

Demy, Jacques (parolier) et Michel Legrand (compositeur). 2014 [1970]. « Recette pour un cake d'amour », *Peau d'âne*, version restaurée, réal. par Jacques Demy, prod. par Mag Bodard. France : Marianne Productions; Parc Film, DVD, 89 min.

*Télé série :*

Podz (pseudonyme de Daniel Grou). 2013. *19-2. Saison 2*, produit par Sophie Pellerin. Montréal : Productions 19-2 Inc., DVD, 3 disques.

Vidéo en ligne :

Pasolini, Pier Paolo. 1963. *La Ricotta*, 3^e de 4 sketches composant le film *Ro.Go.Pa.G.*, réalisé par Roberto Rossellini, Jean-Luc Godard, Pier Paolo Pasolini et Ugo Gregoretti. France et Italie : Tartan Video, VHS, 111 min. Accessible sur YouTube.

Photographie :

Carjat, Étienne. 1861-1862. *Baudelaire*, photographie, 23 x 18 cm. Paris : Bibliothèque historique de la ville de Paris.

Després, Elaine. 2016. *Supermarchés*. Montréal, série de 10 photos numériques couleur converties en noir et blanc, inédites.

Exposition (exemple issu d'un article rédigé en anglais) :

Fontcuberta, Joan, curator. 2015. *Virtually There. Andreas Rutkauskas*, Le Mois de la Photo à Montréal, Biennale 2015, la Maison de la culture Frontenac, September 2 to October 11.

Performance :

Kim, Miru. 2010b. *The Mud Bath for Thick Skin*, performance présentée lors de la Biennale de Łódź, Pologne, 11 septembre, 6 heures. En ligne. <https://vimeo.com/19771389>

Installation :

Doyon/Demers (Hélène Doyon et Jean-Pierre Demers). 2012. *Prenez et mangez*, installation présentée dans le cadre d'ORANGE, l'événement d'art actuel de Saint-Hyacinthe, 4^e édition sous le thème Les Mangeurs, en collab. avec Expression, Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe, La Ressourcerie, Canada, 15 septembre au 28 octobre.